

2023-2026

Lauréats des financements de contrats doctoraux et de quatrièmes années de thèse

Version du : 1^{er} septembre 2026

Table des matières

Lauréats 2023.....	4
- Claire POVIE – « Parcours éducatifs des jeunes enfants avec TSA : le rôle des transitions lors de la petite enfance », thèse en sciences de l'éducation et de la formation à l'Université de Rouen Normandie au CIRNEF sous la direction d'Amaël André et de Julien Despois..... - Thibault KINNIG – « Parcours académiques des étudiants.es en situation de handicap invisible : identifier les barrières et leviers à la réussite académique » thèse en psychologie sociale à l'Université de Strasbourg au Laboratoire de psychologie des cognitions sous la direction d'Odile Rohmer et de Camille Sanrey. - Zoé VIVIAND – « Handicap, genre et classe sociale : jugements des enseignants et vécu des élèves dans une perspective psychosociale intersectionnelle » thèse en psychologie sociale à l'université Lumière Lyon II au Pôps, codirigée par Christine Morin-Messabel et Ludivine Jamain. - Yvanna SIMON – « Autonomie du sujet âgé : ses différents modes d'évaluation et ses relations avec la solitude », thèse en psycho-épidémiologie à l'Université de Bordeaux au sein du Centre de Recherche Bordeaux Population Health, sous la direction de Karine Pereè.....	6 7 9 11
Lauréats 2024.....	12
- Alexcia RAYMAND – « MobiRYTHM : Les rythmicités individuelles comme soutien à la mobilisation attentionnelle cognitive et sociale chez les jeunes enfants avec trouble du spectre de l'autisme », thèse de psychologie réalisée à l'Université Paris Cité, au Laboratoire de Psychopathologie et Processus de Santé (LPPS), sous la direction de Marie-Hélène Plumet et Anne Bobin-Bègue..... - Richard TASTET – « De l'émergence de la catégorie à la gestion des parcours de vie des personnes en "situation de handicap complexe" : une analyse des dispositifs innovants portés par LADAPT Essonne », thèse en sociologie réalisée à l'université Paris Cité, au Cermes3, sous la direction de Livia Velpry et Myriam Winance..... - Fanny DUCHAINE – « Conséquences de la pandémie de Covid-19 sur les parcours de prise en charge sanitaire et médico-sociale de personnes en situation de handicap », thèse en démographie et santé publique, réalisée à l'université de Strasbourg au laboratoire SAGE sous la direction de Philippe Cordazzo..... - Aude LEBRUN – « La légitimité des concernés : évolutions de l'espace de la cause du handicap depuis la loi du 11 février 2005 », doctorante en science politique à l'Université de Picardie Jules Verne, au CURAPP-ESS, sous la direction de Myriam Aït-Aoudia et Pierre-Yves Baudot	13 15 17 18
Lauréats 2025.....	19
- Erwan ESSEVAZ-ROULET – « Ethnographier les EXpériences CORporelles et Sexuées des personnes adultes en situation de Handicap accompagnées dans les établissements et services médico-sociaux (EXCORPS-H) », thèse de sociologie réalisée à l'université de Rouen Normandie au sein du laboratoire des Dynamiques Sociales (Dysolab), sous la direction d'Elise Lemercier et de Jennifer Fournier - Charlie BOURIN – « Handicap psychique et justice spatiale : de l'estimation des Besoins aux Services à rendre sur les territoires (HIBISCUS) », thèse de géographie et santé publique réalisée à l'université Paris Nanterre au sein du laboratoire Dynamique sociales et recomposition des espaces, sous la direction d'Anne-Peggy Hellequin et de Coralie Gandré..... - Diane BÉDUCHAUD – « Le sens (précoce) des responsabilités. Dispositions au <i>care</i>, métier d'élève et rapports sociaux d'âge chez les jeunes aidant.e.s », thèse de sociologie réalisée à l'université Lumière Lyon II au sein du laboratoire Triangle sous la direction d'Hélène Buisson-Fenet..... - Louise PASQUIER – « Rendre employables les inemployables. Analyse des transformations de l'action publique du handicap au prisme de l'emploi », thèse de sociologie et de science politique réalisée à l'université Paris Dauphine au sein de l'IRISSO sous la direction de Pierre-Yves Baudot.....	20 21 23 25

Lauréats 2026..... 26

- Kim ATTIMON – « Discours, violences et constructions identitaires des femmes sourdes : analyse sociolinguistique des expériences de violences à l’intersection du genre et de la surdité », thèse en sciences du langage, sous la direction de Diane Bedouin27
- Anastajiva SILOVA – « Faire famille avec la maladie de Huntington : parcours de vie et dynamiques relationnelles face à la perte d'autonomie précoce et au handicap rare », thèse en sociologie, sous la direction d’Isabelle Mallon et de Benjamin Derbez28
- Ayano YONEKURA – « Entre inclusion productive et restriction sociale : l’articulation travail-famille des travailleuses migrantes du care auprès des personnes âgées au Japon et en France », thèse en sociologie, sous la direction de Claire Schiff et Wako Asato29
- Adrien CARPENTIER – « Les ambivalences du secteur protégé au prisme du capitalisme sanitaire : entre politiques inclusives, protection et performance économique », thèse en économie, sous la direction de Philippe Batifoulier30
- Lisa TRIPLET – « Trajectoires et mobilités des aides-soignantes : quel(s) espace(s) de promotion socioprofessionnelle ? », thèse en sociologie, sous la direction de Manuel Schotté et Jingyue Wing-Bongioanni31

Lauréats 2023



📌 Lucie CHEVALIER – « Innovations managériales dans les SAAD : réceptions et résistances des dirigeants et encadrants d'un secteur en crise (IMSAAD) », thèse en sociologie à l'Université de Limoges au GRESCO, dirigée par Olivier Masclet et Anne-Marie Arborio

Le secteur de l'aide à la personne rencontre une pénurie de main d'œuvre alors que le vieillissement de la population et la préférence des Français de vieillir à domicile sont devenus des enjeux cruciaux. Pour y faire face, différents acteurs institutionnels proposent de revaloriser « l'attractivité » de ce secteur par la mise en place d'innovations managériales et organisationnelles. Dans ce contexte, le GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine est porteur d'un programme intitulé « **I-MANO** » visant à favoriser la transformation organisationnelle des services d'aide à domicile. Démarré en 2019, il a permis de sensibiliser les dirigeants de quatorze structures à six approches managériales innovantes.

Cette thèse réalisée dans le dispositif des Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) s'intéresse à ce programme de réforme managériale qu'elle s'attache à analyser sous trois angles :

- D'abord sous l'angle de la **sociologie des politiques publiques**. Il s'agit d'inscrire ce programme au sein d'un mouvement plus général de modernisation des services publics. La thèse formule l'hypothèse d'un déplacement de l'action publique, auparavant orientée davantage sur la formation des professionnelles et la mise en place de dispositifs pour les personnes dites « dépendantes », vers la professionnalisation de l'encadrement et des directions. Il s'agit alors, à travers l'analyse des discours des experts et responsables du secteur, mais aussi des rapports et études commandés par le gouvernement, d'expliquer la genèse d'un tel déplacement, ses modalités, les objectifs avancés, ainsi que la mobilisation des acteurs politiques et institutionnels impliqués.
- Ensuite sous l'angle de la **sociologie des organisations et du management**. Il s'agit d'étudier la conception du programme, de son intention première à sa mise en œuvre auprès des structures du secteur de l'aide à domicile lors des formations délivrées aux responsables et aux personnels. L'enquête *in situ* permet d'observer les différents styles managériaux caractérisant les prestataires qui assurent ces formations. Les discours et normes véhiculés incitent les responsables et personnels de l'aide à domicile à plus d'autonomie et à davantage se responsabiliser selon une logique qu'on peut situer au croisement de deux univers : l'univers marchand et l'univers humaniste. Cette humanisation du management s'inscrit en écho aux valeurs de l'Économie sociale et solidaire, ce qui facilite sa diffusion. Il s'agit donc d'observer comment prestataires d'un côté, cadres dirigeants, encadrants de proximité et intervenants de terrain de l'autre interagissent lors de ces formations où s'énoncent des normes managériales différentes de celles organisant aujourd'hui le secteur de l'aide à domicile et selon quelles stratégies les premiers cherchent à gagner l'adhésion des seconds.
- Enfin, sous l'angle de la **sociologie des cadres**. La thèse cherche à rendre compte des réceptions et des résistances face au programme de réforme initié en s'intéressant aux trajectoires sociales et aux situations professionnelles vécues des dirigeant.es et des encadrants de proximité. L'analyse des effets du programme, tant sur l'organisation du travail que sur les représentations auxquelles il donne lieu, souligne l'ambivalence et la diversité des appropriations faites des formations. Grâce à un outil de Mesure d'impact social commandé par le GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine, les réceptions du programme sont également saisies.

Cette thèse repose ainsi sur une analyse d'un corpus documentaire composé de la littérature professionnelle du secteur et des différents textes et rapports législatifs, de rapports officiels et sur une enquête ethnographique mêlant observations participantes des formations, visites des services et entretiens longitudinaux avec les directions et les promoteurs de ces innovations. Des données quantitatives recueillies auprès des professionnels d'encadrement de proximité et de terrain complètent l'approche qualitative.

Mots-clés : innovation managériale, aide à domicile, SAAD, attractivité des métiers

▼ **Claire POVIE – « Parcours éducatifs des jeunes enfants avec TSA : le rôle des transitions lors de la petite enfance », thèse en sciences de l'éducation et de la formation à l'Université de Rouen Normandie au CIRNEF sous la direction d'Amaël André et de Julien Despois**

Contexte. Ce projet doctoral se place dans la continuité des travaux sur l'inclusion des jeunes enfants autistes réalisées à l'université de Rouen Normandie depuis 2013 qui a débuté par le Grand Réseau de Recherche « Petite enfance et handicap : accueil collectif et coordination institutionnelle » (Bedoin, Guirimand et Janner-Raimondi, 2015). Cette étude a mis en lumière l'influence des types d'activités pédagogiques et des modalités de guidage des adultes sur la participation sociale de jeunes enfants avec autisme, en contexte scolaire. Par la suite, le projet CNSA-IReSP « Parcours inclusif du jeune enfant ayant un trouble du spectre autistique scolarisé dans les Unités d'Enseignement Maternelle : quelle articulation entre le milieu spécialisé et le milieu ordinaire ? » coordonné par Amaël André (2019 – 2022) a montré l'importance de la continuité dans les modalités de guidage lors des transitions entre un dispositif spécialisé (Unités d'enseignement en maternelle, UEMA) et le milieu inclusif (classes de l'école maternelle). Celui-ci a débouché sur l'organisation d'un colloque international (4 mai 2022, INSPE Normandie Rouen Le Havre / Université Rouen Normandie) au cours duquel plusieurs problématiques ont été formulées par les participants au cours des échanges. Ces questionnements sont à l'origine de la problématique de ce projet doctoral, à savoir : **Quels sont les éléments de continuité et de rupture entre le préscolaire, l'école et les temps péri et extrascolaires dans le parcours éducatif d'un jeune enfant avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) ?**

Objectifs. Plus spécifiquement, ce projet de thèse poursuit un double objectif :

- Analyser la dynamique d'interaction entre la participation sociale des enfants avec TSA et le guidage des professionnels et professionnelles dans les différents espaces éducatifs (crèches / classes / accueils péri et extrascolaires) ;
- Mieux comprendre cette dynamique en recueillant les représentations et les préoccupations des professionnels et professionnelles.

Méthode. Pour cela, la méthode des cas uniques (*Single subject study*) sera utilisée. Plus précisément, la participation sociale de six enfants avec TSA de 2 à 6 ans et les comportements de guidage des adultes seront filmés une fois par mois (de septembre à juillet) afin d'analyser la dynamique d'interaction dans différents contextes de la petite enfance (crèche, classe, périscolaire). Parallèlement, afin de mieux comprendre les contraintes qui pèsent sur cette dynamique, des entretiens semi-directifs et d'autoconfrontation seront menés auprès des professionnels accompagnant l'enfant (e.g., enseignant, AESH, auxiliaire de puériculture, éducateur...)

Perspectives. Enfin, cette recherche contribuera à la conception de formations collaboratives intercatégorielles favorisant la continuité des parcours éducatifs.

Mots-clés : autisme, scolarité, inclusion.

▮ **Thibault KINNIG – « Parcours académiques des étudiants.es en situation de handicap invisible : identifier les barrières et leviers à la réussite académique » thèse en psychologie sociale à l'Université de Strasbourg au Laboratoire de psychologie des cognitions sous la direction d'Odile Rohmer et de Camille Sanrey.**

Contexte. Atteindre l'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap (PSH) est un enjeu national depuis plus de 15 ans. Différentes politiques ont été mises en place suite à la loi n°2005-102 et se sont traduites par une augmentation du nombre de personnes en situation de handicap inscrites dans les études supérieures. Néanmoins, la réussite des étudiants et étudiantes en situation de handicap (ESH) reste inférieure à celle des pairs sans handicap, fragilisant cette population en termes d'accès au monde du travail. Dans la littérature scientifique, les travaux portant sur l'analyse des trajectoires des personnes en situation de handicap se centre essentiellement sur le handicap moteur (i.e., handicap visible), délaissant la question du handicap invisible, alors que 80% de personnes en situation de handicap ont un handicap dit invisible. Cette question est au centre de notre intérêt, car d'une part, les 2/3 des étudiants et étudiantes en situation de handicap à l'Université de Strasbourg (partenaire de ce projet) ont un handicap invisible et, d'autre part, il apparait que les personnes porteuses de handicap invisible rencontrent des difficultés plus importantes sur le marché de l'emploi que les personnes porteuses de handicap visible.

Objectifs. Face à ces constats, ce projet a pour objectif **d'étudier le parcours académique des étudiants et étudiantes en situation de handicap invisible (ESHI), les barrières rencontrées et les possibles leviers permettant de faciliter leur parcours à deux moments clés de la trajectoire universitaire : en début de Licence et avant les candidatures en Master.** Ce projet est co-construit avec les partenaires de l'Université de Strasbourg : la Mission Handicap et les étudiants et étudiantes en situation de handicap pour la phase de recueil ; Espace Avenir et l'Institut d'Innovation Pédagogique pour les retombées pratiques (e.g., création de formations).

Méthode. Pour répondre à l'objectif global du projet, trois phases seront mises en place.

- **La Phase 1** visera à effectuer un état des lieux au sein de l'Université de Strasbourg et à comprendre **comment les ESH sont accompagnés.** Une analyse des données existantes (mais inexploitées à ce jour) sur les parcours des étudiants et étudiantes en situation de handicap invisible au sein de l'Université de Strasbourg sera réalisée (e.g., taux de réussite, d'abandon). En parallèle, des *focus group* seront organisés avec des étudiants et étudiantes en situation de handicap invisible et des assistants d'études pour identifier les barrières et difficultés les plus récurrentes (n = 55) et ainsi adapter les méthodologies prévues pour les Phases 2 et 3. Dans cette phase, l'implication des étudiants et étudiantes en situation de handicap invisible permettra de s'assurer de l'adéquation entre les éléments issus de la littérature scientifique et la réalité à laquelle ces étudiants sont confrontés.
- **Les Phases 2 et 3** adopteront des méthodologies qualitatives et quantitatives et viseront à **analyser les mécanismes susceptibles d'expliquer les difficultés rencontrées à deux moments clés du parcours.**
 - D'une part, **dès l'entrée en Licence**, à travers une étude longitudinale qui couvrira de la 1^{re} année de Licence à la fin de la 2^{de} année (**Phase 2**). Cette phase s'intéressera à l'évolution des perceptions des étudiants et étudiantes en situation de handicap invisible concernant les barrières (e.g., institutionnelles et psychologiques) ressenties à l'entrée dans le monde universitaire. Des étudiants et étudiantes en situation de handicap invisible seront appariés à des pairs sans handicap et trois temps de mesure seront réalisés avant les examens (n = 500) afin d'étudier les potentiels décalages de trajectoire entre les étudiants avec et sans handicap.
 - D'autre part, il s'agira de se centrer sur la période des **candidatures en Master** à travers une étude transversale (**Phase 3**) s'intéressant aux enjeux de la sélection et aux barrières spécifiques à cette période. Cette étude visera à apporter des éléments de compréhension sur la façon dont les étudiants et étudiantes en situation de handicap invisible se positionnent vis-à-vis de leur futur en comparaison à des pairs sans handicap (n = 200).

Perspectives. Les résultats issus des trois phases sont au cœur de l'intérêt de l'Université de Strasbourg impliquée dans l'inclusion des personnes en situation de handicap : d'une part, disposer de données quantitatives et qualitatives sur la trajectoire de ces étudiants et étudiantes et, d'autre part, fournir aux services universitaires concernés des leviers permettant d'améliorer l'inclusion, via l'amélioration de l'accompagnement et de la formation.

Mots-clés : handicap invisible, université, scolarisation, réussite.

✚ **Zoé VIVIAND – « Handicap, genre et classe sociale : jugements des enseignants et vécu des élèves dans une perspective psychosociale intersectionnelle » thèse en psychologie sociale à l'université Lumière Lyon II au Pôps, codirigée par Christine Morin-Messabel et Ludivine Jamain.**

Contexte. Malgré les avancées législatives et réglementaires en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, le rapport du Défenseur des Droits dénonce les discriminations et inégalités dont ces personnes font l'objet dans tous les domaines de participation sociale, et notamment en milieu scolaire. À l'école, alors que les enseignants doivent permettre la mise en œuvre des politiques inclusives, les données montrent que leurs attitudes vis-à-vis de l'inclusion ne sont pas toujours favorables (Hwang & Evans, 2011), et varient en fonction du handicap des élèves (Perrin et al., 2022). Par ailleurs, de nombreux autres facteurs relatifs aux caractéristiques individuelles des élèves semblent influencer sur le jugement que font les enseignants à l'égard de leurs élèves (Bressoux & Pansu, 2003).

Objectifs. Les objectifs de cette thèse sont :

- de mesurer le jugement des enseignants non spécialisés du second degré vis-à-vis des élèves en situation de handicap, par la mesure de leur jugement sur la compétence scolaire de ces élèves, des stéréotypes et attitudes qu'ils peuvent entretenir à leur égard, et des intentions comportementales en matière d'inclusion ;
- de proposer une perspective intersectionnelle, en considérant le handicap dans son interaction avec d'autres facteurs d'inégalité, tels que le genre et la classe sociale, afin de rendre compte de leurs effets multiplicatifs et non simplement additionnels ;
- d'appréhender les expériences vécues des élèves en situation de handicap, notamment par leur jugement de soi et leur vécu des situations de handicap en milieu scolaire.

Méthode. Dans cette perspective, il s'agira de proposer des opérations théorico-méthodologiques visant deux niveaux d'analyse :

- à un **niveau inter-individuel**, et en direction d'élèves en situation de handicap qui se différencient par le type de handicap, le genre et la classe sociale, nous mesurerons les jugements scolaires d'enseignants non spécialisés du secondaire (étude 1), ainsi que leurs stéréotypes, leurs attitudes, et leurs intentions d'adopter des comportements inclusifs (études 2a et 2b) ;
- à un **niveau intra-individuel**, nous mesurerons comment varient les jugements de soi d'élèves en situation de handicap en fonction de leur type de handicap, genre et classe sociale, et de leurs perceptions des jugements enseignants (étude 3), et explorerons leur vécu des situations de handicap à l'école (étude 4) via des entretiens individuels semi-directifs.

Perspectives. Les résultats obtenus permettront de produire de nouvelles connaissances scientifiques, à la fois du point de vue des enseignants quant à leur perception des élèves en situation de handicap, et du point de vue des élèves en appréhendant leur vécu des situations de handicap en milieu scolaire. Un double travail de valorisation des résultats sera fait : auprès de la communauté scientifique nationale et internationale, notamment par la publication d'articles dans des revues à comités de lecture, et aux personnes concernées par l'inclusion scolaire via des articles de vulgarisation scientifique. Il s'agira également, au terme de cette thèse, de communiquer ces résultats aux acteurs de l'éducation (enseignants référents et non référents, inspecteurs, accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)...) par la constitution de modules de formation continue, inscrits au Plan Académique de Formation des enseignants titulaires.

Mots-clés : scolarisation, enseignants, vécu des élèves, intersectionnalité

✎ **Mélanie HUBER** – « Performances scolaires d’enfants porteurs de dyslexie : Vers une meilleure compréhension de leurs expériences d’apprentissage » thèse en psychologie à l’Université de Strasbourg au LISEC, sous la direction de Maria Popa-Roch et Nadège Doignon-Camus.

Contexte. Malgré l’injonction d’une école inclusive et les politiques éducatives mises en place, les élèves en situation de handicap réussissent moins bien que les autres (DEPP, 2016). Dans le cadre de ce projet, nous nous intéressons spécifiquement aux enfants porteurs du trouble neuro-développemental de la dyslexie. Ce trouble concerne 4 à 5% des enfants d’une classe d’âge et interfère significativement avec leur scolarité compte tenu de l’omniprésence du langage écrit dans leur quotidien. Les parents, mais aussi les enseignants, font état d’échecs scolaires persistants, la réussite scolaire des enfants dyslexiques reste donc aujourd’hui un défi. Pourtant, les difficultés inhérentes à ce trouble ne permettent pas d’expliquer totalement leur moindre réussite. Des travaux récents suggèrent que les interactions enseignants-élèves sont de potentielles sources de difficultés dans la réussite scolaire (Rohmer et al., 2022).

Objectifs. L’objectif général de la thèse est de déterminer les facteurs qui expliquent la moindre réussite scolaire des enfants dyslexiques par rapport aux autres enfants. Il s’agit d’étudier comment les croyances des enseignants se traduisent dans des manifestations comportementales en conditions réelles de classe. En complément, la thèse vise à proposer aux enseignants un regard réflexif sur leurs pratiques inclusives.

Méthodes. Pour répondre à cet objectif, trois études sont envisagées.

- L’étude 1 a pour objectif de déterminer la contribution respective de facteurs objectifs (performances scolaires, performances en lecture et efficacité des fonctions exécutives) et subjectifs (jugements de soi des élèves, jugements des enseignants) à la réussite scolaire des élèves. Ces mesures seront réalisées individuellement sur des élèves dyslexiques et non dyslexiques de CM1/CM2 à l’école.
- L’étude 2 a pour objectif d’étudier les conséquences comportementales du jugement des enseignants au travers des interactions enseignants-élèves (dyslexiques et non dyslexiques) en conditions réelles de classe. Les interactions pendant des séances de français seront filmées puis visualisées et décodées à l’aide d’une grille d’observation. L’élaboration de cette grille se fera sur la base d’entretiens avec des enfants dyslexiques et leurs parents, inscrivant cette deuxième étude dans une démarche participative.
- L’étude 3 a pour objectif de contribuer à la formation des enseignants sur l’accueil d’enfants dyslexiques. Pour cela, nous leur proposerons de visionner leurs enregistrements dans une démarche d’auto-confrontation afin de leur offrir un regard réflexif sur leur propre pratique inclusive de classe.

Perspectives. Au-delà de la publication scientifique des résultats, ils seront valorisés dans un souci d’amélioration des politiques et des pratiques, par la diffusion aux instances académiques, aux enseignants, ainsi qu’aux parents d’enfants dyslexiques.

Mots-clés : TND, dyslexie, scolarisation

Yvanna SIMON – « Autonomie du sujet âgé : ses différents modes d'évaluation et ses relations avec la solitude », thèse en psycho-épidémiologie à l'Université de Bordeaux au sein du Centre de Recherche Bordeaux Population Health, sous la direction de Karine Peree

Contexte. Alors que « bien vieillir » est devenu une priorité sociétale, il est nécessaire d'une part de mieux connaître et comprendre le processus d'évolution vers la perte d'autonomie du sujet âgé, en considérant à la fois les difficultés objectivement rencontrées dans la vie quotidienne, mais également les perceptions de la personne concernée. D'autre part, il est également crucial d'identifier des leviers d'action sur lesquels il est possible d'agir de manière efficace.

Objectif. Décrire et comprendre le processus de perte d'autonomie du sujet âgé :

- en comparant différentes approches de l'autonomie : autonomie perçue (AP) et « objective » (AO) et l'analyse de l'apport de chacune d'elle dans l'évaluation de l'autonomie ;
- en évaluant dans quelle mesure la perception d'un récent déclin prédit une évolution défavorable ultérieure ;
- en explorant les relations complexes entre solitude et perte d'autonomie.

Méthodes. Cette thèse sera réalisée sur trois cohortes populationnelles sur le vieillissement (Paquid, Trois Cités et AMI), incluant initialement 14 073 personnes âgées de 65 ans et plus, suivies tous les 2 à 3 ans à leur domicile. Ces cohortes ont permis la collecte longitudinale de nombreux facteurs (socio-économiques, environnementaux, relatifs aux modes de vie et à la santé). L'autonomie objective (AO) était évaluée à l'aide des échelles de Rosow (mobilité), de Lawton (activités instrumentales de la vie quotidienne, IADL) et de Katz (activités de base, ADL) et également selon les performances pour réaliser certaines IADL en situation concrète (ex : préparer un pilulier à partir d'une ordonnance fictive). L'autonomie perçue (AP) a été évaluée selon le ressenti d'un déclin récent aux IADL et à l'aide de 2 questions (Que signifie être autonome pour une personne de votre âge ? Et vous, vous considérez-vous autonome ?). D'autres variables relatives à la perception et aux représentations du vieillissement ont également été collectées (représentations de la vieillesse, santé perçue, critères du *Healthy Aging...*). L'isolement social et la solitude ont été évalués à chaque suivi selon 2 questions (La personne vit-elle seule ? S'est-elle sentie seule au cours de la semaine écoulée ?). Une première série d'analyses permettront d'évaluer l'apport de chaque approche (AP ou AO) dans la mesure de l'autonomie et dans la prédiction des évolutions ultérieures. D'autres visent à analyser l'impact de la solitude sur la perte d'autonomie, mais également dans quelle mesure la perte d'autonomie peut elle-même être à l'origine de l'isolement et de la solitude.

Perspectives. Dans le domaine scientifique, social et des politiques publiques, ces recherches vont permettre d'améliorer la connaissance du processus d'évolution vers la perte d'autonomie du sujet âgé en prenant également en compte la perception que la personne a de son propre vieillissement et de son autonomie. Nous analyserons notamment dans quelle mesure, cette perception du « déclin » permet d'identifier les tous premiers signes sur lesquels il pourrait être opportun d'agir en priorité pour réduire les risques de « dégradation » ultérieure. Ces travaux viseront également à éclairer les politiques publiques sur l'importance de la problématique de la solitude en analysant finement ses relations avec l'autonomie. Pour les personnes concernées, ces travaux devraient permettre de mieux prendre en compte leur ressenti pour les rendre plus actrices de leur propre santé et mieux détecter les tous premiers signes de « déclin » pour agir individuellement pour le ralentir, avec notamment une attention particulière portée aux personnes souffrant de solitude.

Mots-clés : personnes âgées, autonomie, évaluation, solitude

Lauréats 2024



✎ Alexcia RAYMAND – « MobiRYTHM : Les rythmicités individuelles comme soutien à la mobilisation attentionnelle cognitive et sociale chez les jeunes enfants avec trouble du spectre de l'autisme », thèse de psychologie réalisée à l'Université Paris Cité, au Laboratoire de Psychopathologie et Processus de Santé (LPPS), sous la direction de Marie-Hélène Plumet et Anne Bobin-Bègue

Contexte. Ce projet est basé sur une approche innovante des spécificités rythmiques et du traitement temporel des enfants avec un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA). Le rationnel vient des connaissances concernant le développement neurotypique (NT) : non seulement les bébés ont la capacité à traiter et à produire des rythmes, mais elle constitue un support privilégié pour leur développement socio-cognitif (mobilisation de l'attention, anticipation des événements et facilitation des comportements prosociaux). Or, chez enfants les TSA, malgré des perturbations identifiées des ajustements temporels, les caractéristiques spécifiques du tempo moteur spontané et leur contribution à la régulation adaptative sont très peu connues. Des études pilotes de l'équipe partenaire ont élaboré une mesure du tempo interne applicable aux enfants avec un TSA et montré que la mobilisation rythmique facilite la mobilisation attentionnelle des enfants neurotypiques.

Objectifs. Cette recherche expérimentale auprès d'enfants TSA vise à (O1) : caractériser leur tempo interne ; et évaluer si un engagement rythmique individualisé facilite leur mobilisation attentionnelle dans des tâches cognitives (O2) et sociales (O3) comme c'est le cas pour les enfants NT.

Méthodes. L'étude inclura 30 enfants TSA de 3-5 ans et 15 enfants neurotypiques de 3 ans, évalués dans leur cadre scolaire familial. Pour le groupe clinique, les passations se dérouleront au sein de classes UEMA fréquenté par l'enfant et en école maternelle pour le groupe NT. Après avoir mesuré pour chaque enfant, son niveau développemental, son tempo interne et ses capacités d'ajustement temporel (jeu sur tablette tactile), on testera sur 9 séances ses différences d'engagement attentionnel en situations cognitives et sociales. Chaque séance se décompose en une phase de mobilisation du tempo individuel (1 parmi 3 : contrôle, marche ou balancement) suivie d'une phase test (1 tâche parmi 3 : test d'attention visuelle sélective, coordination temporelle ou anticipation des tours d'interaction). Les conditions et les tâches seront contrebalancées entre les participants. Des pilotes des tâches auront été réalisés au préalable.

Perspectives. Les résultats permettront de mieux comprendre les spécificités du fonctionnement et le traitement rythmiques chez de jeunes enfants TSA, en tenant compte de leur hétérogénéité de profils. Si la mobilisation du tempo individuel, comme chez l'enfant NT, soutient son attention cognitive et sociale, cela ouvrira à une meilleure compréhension sur le plan diagnostic et à des applications éducatives pour favoriser leur inclusion scolaire, avec une extension à terme de cette investigation à d'autres enfants avec un trouble du neurodéveloppement

Mots-clés : Autisme, Rythmicité, Tempo interne, Attention, Engagement sociale, Inclusion.

▮ Sarah YVON – « Prendre le relai : Les fratries adultes face au handicap mental », thèse en sociologie, à l'Université Paris Cité, au Cerlis, sous la direction de Cécile Lefèvre et de Jean-Sébastien Eideliman

Depuis la fin des années 1980, l'espérance de vie de la population dite handicapée mentale n'a cessé d'augmenter, plus rapidement encore que celle de la population handicapée dans son ensemble (Azéma, Martinez, 2003). D'après la DREES, fin 2018 une personne fréquentant un Foyer d'accueil médicalisé (FAM) sur cinq est âgée de 60 ans ou plus. Dans ce contexte, l'avenir des adultes dits handicapés mentaux fait l'objet de vives inquiétudes, aussi bien d'un point de vue institutionnel que familial (CNSA, 2010). Ces préoccupations se cristallisent notamment autour de l'expression « Après-parents », qui circule de façon de plus en plus soutenue dans les associations et les institutions. Or, comme l'exprime l'Unapei dans un rapport publié en 2009, les fratries sont souvent considérées comme « le meilleur et le plus naturel relais des parents », bien que la solidarité entre germains ne fasse l'objet d'aucune législation.

En effet, les formes de solidarités encadrées juridiquement comme celles qui existent entre conjoints, ou envers les ascendants, ne concernent que peu les adultes dits handicapés mentaux vieillissant (Renaud, Séraphin, 2004 ; Horwitz et al, 1992). Du fait des larges suspicions qui pèsent sur leur sexualité (Diederich, 1998) et leur parentalité (Gruson, 2012 ; Gaudin, 2008), la plupart d'entre eux sont considérés comme célibataires et n'ont pas d'enfants (Renaud, Séraphin, 2004). Si les frères et sœurs sont ainsi ciblés c'est donc parce qu'ils sont envisagés comme les « parents les plus proches » (Horwitz et al, 1992). Ce travail de thèse sera entre autres l'occasion d'explorer finement cette notion.

De façon plus générale, à travers l'analyse de 76 entretiens menés par monographies de famille, des observations dans quatre institutions agréées pour recevoir des adultes dits handicapés mentaux (FAM, MAS, ESAT, CAJ), dans une association de tutelle publique, ainsi que dans une association de frères et sœurs, ce travail de thèse entend décortiquer les enjeux symboliques et l'organisation pratique associés à ce passage de « relais ». L'emploi des méthodes qualitatives permet de rendre compte du regard des parents, des frères et sœurs et des personnes dites handicapées elles-mêmes mais aussi de ne pas trancher trop rapidement les questions du rang et du genre pour montrer comment différents statuts prennent des places et des sens variés selon les configurations. Ces matériaux donnent à voir aussi bien la façon dont les frères et sœurs sont socialisés à la « reprise » que la façon dont les personnes dites handicapées mentales sont socialisées à la « déprise ». Il s'agira de comprendre ce que les frères et sœurs « prennent » de ce relais, ce qu'ils en « laissent » et, plus précisément, qui « prend » quoi. La notion de relais est effectivement peu explicitée, et semble bâtie sur des évidences qu'il s'agira d'objectiver.

De plus, en se concentrant sur deux classes d'âge, les 25-35 ans et les 40-60 ans, cette recherche est un lieu intéressant pour étudier les politiques publiques de prise en charge des personnes handicapées ou dépendantes, qui ont fait depuis quelques décennies de la notion d'aide une notion pivot, autour de laquelle s'articulent différents dispositifs. Or cette aide peut dans la réalité se décliner en de multiples formes d'investissement et de désinvestissement, que cette thèse souhaite explorer en les rapportant aux configurations familiales et sociales qui les structurent.

Enfin, analyser la transmission de ces responsabilités des parents vers les frères et sœurs comme une forme d'héritage, transmis suivant certaines logiques sociales permettra également de considérer l'importance du passage de tutelle (Béliard, Billaud) sans s'y restreindre. En interrogeant par exemple la distribution des responsabilités affectives, quotidiennes et associatives.

Mots-clés : Handicap mental, fratries, PHSV, politiques publiques, protections juridiques

➤ **Richard TASTET – « De l'émergence de la catégorie à la gestion des parcours de vie des personnes en "situation de handicap complexe" : une analyse des dispositifs innovants portés par LADAPT Essonne », thèse en sociologie réalisée à l'université Paris Cité, au Cermes3, sous la direction de Livia Velpy et Myriam Winance**

Contexte. En France, à la suite des grandes évolutions qu'a connu le secteur médico-social à partir des années 1970, de nouvelles modalités de prise en charge à destination des personnes en situation de handicap sont progressivement apparues avec le développement des services d'accompagnement. À partir des années 2010 plus précisément, de nombreux dispositifs ont été ouverts pour « coordonner le parcours » de vie des personnes en dehors des institutions spécialisés. Si un certain nombre de recherches se sont penchées sur les dynamiques locales de ces « politiques de coordination » dans le secteur de l'autonomie en France, aucune n'a encore été menée plus précisément dans le secteur du handicap sur ces pratiques professionnelles de coordination.

Objectifs. Au carrefour de la sociologie du travail, de la sociologie des professions et de la sociologie des institutions, l'objectif de cette thèse est de comprendre la nature des pratiques quotidiennes de coordination et la manière dont elles sont traversées par les grandes évolutions politiques et historiques du secteur, et réciproquement.

Méthode. Pour ce faire, cette thèse a été effectuée dans le cadre d'un contrat Cifre avec l'association Ladapt Essonne, qui a ouvert à partir des années 2010 plusieurs services d'accompagnement dont l'objectif est de coordonner les parcours de vie de personnes en situation de handicap dite « complexe » et « sans solution ». En tant que membre à part entière des équipes professionnelles, le doctorant a pu récolter un nombre important d'observations ethnographiques et procéder à des entretiens semi-directifs avec les coordinatrices de parcours. En parallèle, un travail de recherche sur document a été mené pour reconstituer la genèse de ce type de dispositifs et des catégories auxquelles ils se réfèrent.

Perspectives. Finalement, cette thèse se propose de considérer l'acte de coordination comme un acte d'acculturation, au sens anthropologique du terme. Elle permet alors de poser un regard sociologique original sur ces pratiques en interrogeant la dimension culturelle à l'œuvre dans ces métiers. Dans ce cadre, les difficultés d'accompagnement qui peuvent parfois se poser face à certaines familles peuvent alors être considérées comme des résistances à l'acculturation. De plus, la prise en compte des conditions sociales dans laquelle se déroule cet acte permet de rendre compte des logiques d'interpénétration et de métissage, qui laissent entrevoir une relation qui n'est pas aussi asymétrique qu'elle n'y paraît à première vue. Enfin, la question des relations partenariales, parfois conflictuelles, peut aussi être considérée comme un phénomène qui résulte des contacts entre des modèles culturels hétérogènes.

Mots-clés : coordination de parcours, situation de handicap complexe, situation de handicap sans solution, culture de service, processus d'acculturation

▮ Samuel FELY - « Quand grandir devient un problème, l'identification et la qualification des difficultés », thèse en sociologie, à l'EHESS au CERMS, sous la direction d'Isabelle Ville et de Jean-Sébastien Eideliman

S'il existe de nombreuses recherches sur l'école, les institutions de la petite enfance restent peu explorées en termes d'inclusion des enfants en situation de handicap. En effet, un certain nombre de troubles sont difficiles à détecter à un âge précoce, notamment à cause du caractère dynamique et évolutif du développement des enfants. Ainsi, les enfants rencontrant des difficultés au sein des équipements d'accueil du jeune enfant (notamment les crèches) sont rarement entrés dans une démarche diagnostique (et sont ainsi souvent invisibles dans les données quantitatives). Dans ce contexte, un modèle médical dominant incite à la détection précoce des troubles afin de favoriser les orientations médicales et les rééducations.

Cette recherche propose d'étudier d'un point de vue sociologique les processus d'identification et de qualification par les professionnelles¹ des crèches des difficultés rencontrées par les enfants. Le terme difficulté renvoi à la perception de situation comme étant problématique en amont d'une éventuelle qualification en termes de trouble. L'intérêt est de comprendre comment se forment des inquiétudes à propos de certains enfants et comment ces inquiétudes sont partagées ou non vers d'autres espaces (familles, professionnels de santé, école...). Ces inquiétudes ont lieu dans un contexte d'incertitude, notamment du fait de la nature volatile des interactions infantiles et des possibles désaccords portant sur la signification à donner aux comportements des enfants. La méthodologie repose sur une approche mixte avec la conduite d'enquêtes ethnographiques dans cinq crèches (plus de 300 heures d'observations réalisées et retranscrites), des entretiens avec des professionnels (n=29) et des familles (n=31), complétés d'un volet quantitatif à partir des données de la cohorte Elfe.

Ce dernier, dont l'exploitation est en cours, montre une quasi-absence d'enfants (à 3,5 ans) pouvant être catégorisés comme étant en situation de handicap malgré la diversité des indicateurs disponibles. On repère toutefois des orientations vers des professionnels de santé, plus fréquentes chez les garçons.

L'enquête qualitative, dont le recueil et l'analyse des données sont achevés, montre que les inquiétudes à l'origine de ces orientations émergent dans un contexte d'incertitudes interactionnelles avec les enfants. Ces inquiétudes sont structurées tout d'abord par les types de savoirs mobilisés dans les crèches (qui diffèrent en fonction des orientations scientifiques des psychologues exerçant à la crèche), mais aussi par l'importance de l'anticipation de l'adaptation au cadre scolaire par les professionnelles (pouvant entraîner des retards d'orientation des enfants, voire leur maintien en crèche).

Cette recherche revêt une importance scientifique et politique en comblant un déficit d'informations sur les pratiques de repérage des troubles du développement des enfants. En examinant les interactions entre institutions et familles, elle permet de mieux comprendre les décalages et incompréhensions. Enfin, en réfléchissant aux effets du repérage précoce des troubles du développement, elle invite à penser la question de la détection des troubles du développement en mettant l'inclusion au premier plan.

Mots-clé : enfance ; handicap ; détection ; crèche ; inclusion ; interaction

✚ Fanny DUCHAINE – « Conséquences de la pandémie de Covid-19 sur les parcours de prise en charge sanitaire et médico-sociale de personnes en situation de handicap », thèse en démographie et santé publique, réalisée à l'université de Strasbourg au laboratoire SAGE sous la direction de Philippe Cordazzo

Contexte. La thèse s'inscrit dans le cadre du projet HandiCovid mené par l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Gip Irdes) en collaboration avec le laboratoire Sage de l'Université de Strasbourg et des médecins. Ce projet découle de l'inquiétude de cliniciens quant au devenir de leurs patients suite aux restrictions mises en place en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19. Il a pour questionnement central l'évaluation des conséquences des restrictions d'accès aux soins et à l'accompagnement pendant cette crise sanitaire pour trois populations en situation de handicap à savoir les personnes atteintes d'une lésion médullaire, une sclérose en plaques ou des troubles psychiques sévères et persistants.

Objectifs. En s'appuyant sur des méthodes qualitatives et quantitatives et sur deux sources de données complémentaires, cette thèse s'attache à décrire les trajectoires de prise en charge, incluant à la fois le suivi médical, l'accompagnement médico-social et la place des aidants pour ces trois populations. Cela permettra d'identifier les changements qui ont pu avoir lieu pendant la pandémie, ainsi que de potentielles conséquences à court ou moyen termes telles que des dégradations de l'autonomie et l'état de santé dont la mortalité.

Méthodes. Le Système National des Données de Santé (SNDS) regroupe les données de consommations de soins remboursées par l'Assurance Maladie, des séjours hospitaliers pour l'ensemble des personnes ayant recours au système de soins français et les causes de décès. Il a été utilisé pour constituer une cohorte pour chacune des trois populations d'intérêt à l'aide d'algorithmes de repérage.

En parallèle, une enquête biographique a été menée en 2023 pour mieux appréhender les parcours d'accompagnement médico-social et l'aide apportée par les proches depuis le diagnostic ou l'accident ainsi que l'impact de la pandémie sur la situation actuelle.

Perspectives. Les bases de données créées ont servi à la description et la caractérisation de ces populations, ainsi qu'à l'étude des disparités de prévalence au niveau départemental. Les informations disponibles sur les dates de décès ont permis des analyses de la mortalité selon les caractéristiques des bénéficiaires. À partir de l'observation et de projections des décès, une étude de l'évolution de la mortalité dans le temps, incluant la pandémie, a pu être menée. Pour tous les individus identifiés dans le SNDS, les parcours de soins sont en cours de reconstitution à partir d'indicateurs de suivi et de dégradations d'état de santé. Après les avoir décrits, des méthodes d'analyses de séquences seront mobilisées pour mieux comprendre les éventuelles variations ou ruptures dans les trajectoires et leurs effets sur la santé et sur l'autonomie. Les données de l'enquête biographique permettront d'étudier les parcours complets de prise en charge, c'est-à-dire les parcours de soins mais aussi d'accompagnement par des professionnels du médico-social ou des proches. Ils seront analysés à la fois de manière qualitative et quantitative afin d'identifier les tendances communes ainsi que les variations, notamment en période de pandémie, entre les individus et selon leurs caractéristiques.

Mots-clés : Autonomie ; Covid-19 ; État de santé ; Handicap ; Mortalité ; Parcours de prise en charge

▮ Aude LEBRUN – « La légitimité des concernés : évolutions de l'espace de la cause du handicap depuis la loi du 11 février 2005 », doctorante en science politique à l'Université de Picardie Jules Verne, au CURAPP-ESS, sous la direction de Myriam Aït-Aoudia et Pierre-Yves Baudot

Cette thèse de science politique, commencée en septembre 2021, analyse les évolutions des relations entre les associations, les mouvements sociaux et les pouvoirs publics dans l'élaboration des politiques publiques du handicap depuis la loi du 11 février 2005. Elle part de l'hypothèse selon laquelle les rôles et les pratiques ont été redéfinis dans les processus de décision politique par la volonté croissante de faire participer des « personnes concernées ». Cette expression, lorsqu'elle est utilisée par les pouvoirs publics, désigne une nouvelle catégorie de consultation.

Des matériaux ont été récoltés sur trois terrains différents : un premier auprès de collectifs se réclamant de l'antivalidisme, un second composé d'associations de plaidoyer (gestionnaires et non-gestionnaires d'établissements) et un dernier réalisé auprès d'acteurs politico-administratifs : au sein des secrétariats d'État et du comité interministériel au handicap. Ces terrains d'enquête ont été étudiés par le biais d'entretiens biographiques, d'observations, d'archives et de données récoltées sur Twitter. L'analyse de ces données mettra en perspective l'évolution des carrières, des relations et des répertoires d'action des groupes et des participants de l'espace de la cause du handicap depuis près de 20 ans.

Ce travail permettra de saisir les différentes utilisations de l'expression « personnes concernées », en fonction des espaces dans lesquels elle est formulée. Être reconnu comme concerné confère une légitimité pour participer aux processus de consultation des pouvoirs publics dans le secteur du handicap. Ainsi, la légitimité des familles et des professionnels du secteur à exercer des missions de représentation est parfois remise en cause par des militants, au prétexte qu'ils ne sont pas considérés comme concernés. De même, la participation de personnes handicapées est parfois questionnée, cette fois non pour leur rapport au concernement, mais leurs capacités personnelles à représenter un groupe et les moyens matériels et humains mis à leur disposition. La valorisation de ce nouveau critère de légitimité, le concernement, suit les orientations politiques promues depuis la loi 2005 : « l'inclusion », « l'autonomie » et la plus grande participation des personnes concernées. Son usage crée alors des controverses analysées dans le cadre de ce travail doctoral : d'abord, comment sont définies les frontières de la catégorie « personnes concernées » dans ces démarches consultatives ? Ensuite, comment font les acteurs pour garder une place dans l'espace et prouver leur appartenance à cette catégorie ? Et enfin, quels moyens sont effectivement donnés aux personnes handicapées pour qu'elles puissent participer aux processus consultatifs ?

Cette thèse s'inscrit ainsi dans les sujets de recherche valorisés par le programme autonomie, notamment dans la session 2 « analyse des politiques de l'autonomie, de l'offre médico-sociale et des besoins des publics » (APAOB), et plus précisément dans l'axe 4. Elle permet une meilleure connaissance des expériences vécues par les handicapées lorsqu'elles se confrontent à des dispositifs de participation, en parallèle d'une participation des proches aidants et des professionnels.

Mots-clés : Handicap ; action publique ; concernés ; soutiens ; décision politique ; consultation ; associations

Lauréats 2025



✎ Erwan ESSEVAZ-ROULET – « Ethnographier les EXpériences CORporelles et Sexuées des personnes adultes en situation de Handicap accompagnées dans les établissements et services médico-sociaux (EXCORPS-H) », thèse de sociologie réalisée à l'université de Rouen Normandie au sein du laboratoire des Dynamiques Sociales (Dysolab), sous la direction d'Elise Lemerrier et de Jennifer Fournier

La question de la vie intime, affective et sexuelle des personnes diagnostiquées avec un trouble de la déficience intellectuelle (TDI) se pose de plus en plus dans les établissements et services médico-sociaux français (ESMS) qui ne peuvent plus ignorer cette dimension de l'accompagnement social comme en témoigne la circulaire du 5 juillet 2021 relative au respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes accompagnées. Malgré ces textes législatifs, beaucoup de questions complexes et d'inquiétudes sont exprimées par les personnes accueillies, les familles et les professionnels.

En ce sens, cette thèse souhaite alimenter la connaissance sur les parcours de vie sexuels des personnes diagnostiquées avec un TDI et les facteurs qui les influencent. A travers la question du corps, elle fera le pari d'élargir la question sexuelle à des enjeux genrés et corporels qui nourriront ce travail.

Elle réalisera ces objectifs à travers une méthodologie mêlant d'un côté l'observation des pratiques professionnelles en ESMS et le recueil des expériences des personnes accompagnées et de l'autre l'ethnographie de l'action publique par le bas et l'analyse des trajectoires de vie.

Ce travail permettra de développer un regard sociologique sur le TDI et les parcours de vie des personnes concernées par celui-ci, d'éclairer les questionnements professionnels sur les thématiques de corps, genre et sexualité et donc de proposer des pistes de réflexions pour l'amélioration de l'accompagnement.

Mots-clés : handicap ; sexualité ; médico-social ; genre ; corps

▮ Charlie BOURIN – « Handicap psychique et justice spatiale : de l'estimation des Besoins aux ServiCes à rendre sUr les territoireS (HIBISCUS) », thèse de géographie et santé publique réalisée à l'université Paris Nanterre au sein du laboratoire Dynamique sociales et recomposition des espaces, sous la direction d'Anne-Peggy Hellequin et de Coralie Gandré

Contexte

La loi du 11 février 2005 définit le handicap comme toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération d'une ou plusieurs fonctions, et inclut pour la première fois le handicap psychique. Depuis 2018, la nécessité de mieux estimer les besoins des personnes vivant avec des déficiences psychiques et les réponses à y apporter sur les territoires a été affirmée dans le cadre des Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM). Néanmoins, ces estimations demeurent incomplètes en France. Les données disponibles sur les besoins incluent des enquêtes sur la santé mentale, dans lesquelles les conséquences fonctionnelles des troubles, les déficiences et limitations d'activités ne représentent pas des questions centrales, tandis que les enquêtes sur les situations de handicap se sont peu intéressées aux spécificités du handicap psychique. Cette segmentation est retrouvée dans les sources de données relatives à l'offre et à la consommation de soins et services qui séparent les secteurs sanitaire, médico-social et social.

Objectifs

Dans ce contexte, l'objectif principal de cette thèse en géographie est de mieux mesurer les besoins et réponses à apporter en termes de handicap psychique et d'estimer l'adéquation des services aux besoins sur les territoires, dans une approche globale allant de la prévention à l'inclusion sociale. J'émet l'hypothèse que les besoins sont variables selon les caractéristiques des territoires et actuellement mal appréhendés, faisant ainsi obstacle à l'adaptation optimale des réponses aux besoins. Les réponses seraient également multiples, partiellement développées et très hétérogènes selon les territoires.

Méthodes

Cette thèse s'intéressera à la fois aux situations de handicap avérées et celles à risque de l'être. Le cadre théorique reposera sur le concept de justice spatiale, une approche de la justice sociale ancrée dans l'espace, ainsi que sur une taxonomie conceptuelle des besoins et des ressources attendus dans le champ du handicap psychique qui sera développée au début de la thèse. Une méthode d'estimation des besoins sera établie à partir d'une revue de la littérature internationale et d'un recensement actualisé des bases de données mobilisables en France. Une cartographie des besoins à l'échelle nationale et départementale sera ensuite réalisée ; le département étant l'échelon privilégié par une majorité de PTSM et couvert par les maisons départementales des personnes handicapées. Dans un second temps, un recensement actualisé des bases de données mobilisables pour estimer l'offre sanitaire, sociale et médico-sociale disponible et une typologie de cette offre sur les territoires seront réalisées. Enfin, j'identifierai si certains territoires sont dépourvus de certaines ressources ou s'il existe des besoins non couverts par l'offre existante en lien avec le cadre conceptuel de justice spatiale, en mobilisant des méthodes cartographiques et statistiques. Une analyse approfondie sera réalisée dans deux départements contrastés, sélectionnés sur la base de la cartographie nationale, et inclura des entretiens avec des professionnels du champ et personnes concernées.

Perspectives

Les outils développés dans le cadre de la thèse seront mis à disposition des PTSM pour affiner leurs diagnostics territoriaux partagés dans le champ du handicap psychique et permettre de construire une offre réellement adaptée aux besoins sur les territoires. Cela facilitera l'amélioration des parcours de vie des personnes en situation de handicap ou à risque de handicap et la lisibilité de l'offre, y compris pour leurs aidants et les professionnels, pouvant conduire à améliorer les collaborations intersectorielles. Ces perspectives seront soutenues par une stratégie de valorisation incluant des communications et publications scientifiques et institutionnelles, largement diffusées auprès des différentes parties prenantes.

Mots-clés : handicap psychique ; justice spatiale ; bases de données quantitatives ; territoires ; approche globale ; estimation des besoins ; typologie de l'offre

▮ Diane BÉDUCHAUD – « Le sens (précoce) des responsabilités. Dispositions au *care*, métier d'élève et rapports sociaux d'âge chez les jeunes aidant·e·s », thèse de sociologie réalisée à l'université Lumière Lyon II au sein du laboratoire Triangle sous la direction d'Hélène Buisson-Fenet

La catégorie « jeune aidant » est apparue récemment en France afin de désigner les enfants, adolescent·es et jeunes adultes, qui aident un proche malade, en situation de handicap, de dépendance ou de perte d'autonomie. Cette sous-population de l'ensemble des aidant·es est présentée depuis 2019 comme une cible prioritaire de la stratégie gouvernementale en faveur des aidant·es. D'après les estimations de la dernière enquête Handicap-Santé, cette situation concernerait 5% des 5-17 ans, et la proportion de jeunes concerné·es atteindrait plus de 10% chez les 18-24 ans (Blavet 2023). Outre-Manche, les *young carers* font l'objet de recherches depuis les années 1990, qui ont montré leur rôle dans l'aide à un parent (Aldridge et Becker 2003) ou à un frère ou une sœur (Webster 2018). En France quelques études ont cherché à évaluer le nombre de jeunes concerné·es (Ipsos 2017), à évaluer la connaissance de ce sujet par les professionnel·les (Untas et al. 2023) ou encore à analyser les trajectoires d'aide juvéniles (Jung Lorient et Mahut 2022). Des rapports récents insistent sur les spécificités de l'articulation des expériences juvéniles (scolarité, études, décohabitation, entrée dans la vie active...) et de l'aidance (Credoc et Macif 2023; Handéo 2022). Toutefois, l'expérience de la jeune aidance reste largement méconnue, et en particulier aucune étude n'a visé à mettre en perspective la construction sociale de la catégorie avec l'expérience objective de l'aidance juvénile.

Cette thèse s'attache à étudier le sujet dans deux perspectives. Il s'agit d'abord, dans la lignée de la sociologie des problèmes publics et des transferts, d'expliquer l'émergence d'un intérêt récent pour les jeunes aidant·es dans les arènes associatives, et sa montée en charge dans le discours politique en France. Comment expliquer ce passage de l'ombre à une relative lumière, et dans quelle mesure l'expérience anglaise sert-elle de modèle et de repoussoir dans la mise à l'agenda de ce nouveau « problème public » ? Cette partie de la thèse vise à expliquer l'émergence d'une nouvelle catégorie en train de se faire. Il s'agit également, dans une perspective sociographique, d'analyser la spécificité de l'aidance au temps de la jeunesse, tout en montrant l'hétérogénéité des expériences d'aide que tend à recouvrir une catégorisation unifiante. Comme toute population ciblée par une action publique, celle de « jeune aidant·e » subsume sous une même catégorie une diversité de situations qu'une approche psycho-pathologique vise à unifier. L'enquête sociologique, appelée à inscrire l'aide dans son contexte ordinaire, rend *a contrario* visible l'hétérogénéité du groupe et des pratiques au regard des caractéristiques du jeune (âge, genre, place dans la fratrie), de sa situation familiale (configuration du ménage, style socio-éducatif parental) et de la situation de son proche.

Cette recherche est fondée empiriquement sur un ensemble diversifié de matériaux originaux : des archives permettant de retracer l'émergence de la figure du *young carer* au Royaume-Uni [1964-1998] et du jeune aidant en France [2011-2021] ; des entretiens avec les principaux acteurs engagés à différents titres et degrés dans le soutien aux jeunes aidants en France et à l'étranger [N= 43] ; des données statistiques issues d'une analyse secondaire de deux enquêtes (Adocare 2020¹, ISSP Familles et rôles sociaux 2022²) ; des entretiens semi-directifs réalisés auprès d'enfants et de jeunes adultes qui sont, ou ont été dans les 5 dernières années, aidant·es d'un·e proche (frère, sœur, parent, grand-parent) pour des raisons de santé [N=60] ; des entretiens auprès de certains parents des jeunes interrogé·es [N=10].

1. ¹ Enquête portant sur 4029 lycéen·nes scolarisé·es dans des établissements publics en France métropolitaine, réalisée dans le cadre du programme de recherche JAID « Recherches sur les Jeunes AIDants » au sein du Laboratoire de Psychopathologie et Processus de Santé (LPPS, UR 4057) d'Université Paris Cité.

2. ² L'enquête annuelle ISSP (*International Social Survey Programme* ou Programme international d'enquêtes sociales) est portée en France par une équipe de l'UMR Pacte-CNRS, avec le concours de la TGIR Progedo. L'Enquête de 2023 portait sur le sujet « Famille et rôles sociaux ».

Les résultats issus de cette recherche visent à nourrir la littérature sociologique -en particulier les champs de la sociologie de la famille, de la santé et de la jeunesse- et à informer les acteurs institutionnels, associatifs et politiques engagés dans le soutien aux jeunes aidant-es.

Mots-clé : jeune aidant-e ; aide aux aidant-e s ; care ; aidant-e ; jeunesse ; famille

↳ Louise PASQUIER – « Rendre employables les inemployables. Analyse des transformations de l'action publique du handicap au prisme de l'emploi », thèse de sociologie et de science politique réalisée à l'université Paris Dauphine au sein de l'IRISSO sous la direction de Pierre-Yves Baudot

Cette thèse en sociologie, débutée en mars 2022, analyse les effets des transformations sectorielles de politiques du handicap et de l'emploi sur la catégorie de handicap en France depuis la loi du 11 février 2005 avec l'éclairage du cas allemand. Depuis les années 2000, on observe une « convergence inconfortable » (Soldatic 2011) entre le secteur du handicap et des politiques d'emploi autour de la notion d'inclusion professionnelle comme vecteur d'autonomisation et d'émancipation des personnes handicapées. Les lois relatives à la participation économique et à l'égalité des personnes handicapées en France et en Allemagne (la loi 2005, 2018 et 2023 en France et la *Behindertengleichstellungsgesetz* en 2002 en Allemagne) se sont d'une part appuyée sur l'idée d'une participation accrue des personnes handicapées au monde social. D'autre part, elles ont également qualifié juridiquement le processus d'intégration au marché du travail selon un cadrage lié à l'activation des bénéficiaires d'aides sociales et au devoir de citoyenneté. Dans ce contexte d'évolution progressive des politiques sociales du *welfare* au *workfare*, l'articulation des politiques du handicap et de l'emploi donnent lieu à des définitions ambiguës, voire contradictoires, des principes d'inclusion et d'autonomie.

Mes questionnements portent sur les logiques de (re-)catégorisation des personnes handicapées à différents niveaux du secteur de l'emploi dans une perspective d'une mise en équivalence de deux catégories, celle du handicap et celle de l'emploi historiquement définies comme exclusives l'une de l'autre : le handicap est en effet initialement défini par l'incapacité à travailler. Je mobilise une perspective comparée entre le cas allemand et français pour étudier ces questions en prenant pour objet l'action des services publics de l'emploi : Pôle Emploi puis France Travail en France et la *Bundesagentur für Arbeit* en Allemagne. Ces transformations de catégories de politiques publiques semblent montrer que le paradigme de l'inclusion des personnes handicapées semble moins s'opérationnaliser par le travail de conversion des organisations à la norme d'accessibilité que par la mise au travail des personnes handicapées pour se convertir à la norme d'employabilité. La thèse montre en quoi les instruments dits inclusifs et les leviers liés à l'accessibilité de la recherche et de l'accès à l'emploi sont minorisés au profit d'instruments traditionnels du retour à l'emploi, ce qui tend à brouiller les frontières de l'action publique du handicap, diluer la catégorie et réduire l'effectivité de sa politique.

Cette thèse s'inscrit dans le cadre des sujets de recherche valorisés par le programme autonomie, notamment dans l'axe 1 de l'« analyse des politiques de l'autonomie » (APOLAU), et permet d'interroger les enjeux des politiques publiques de l'autonomie, à l'intersection entre les politiques sociales et de l'emploi. En outre, cette thèse permet de mieux connaître les outils et instruments de gouvernance de l'action publique de l'emploi des personnes handicapées et leur (non-)concrétisation au niveau du guichet. Cette thèse permettra de mieux connaître les modalités du rapprochement des catégories du handicap et de l'emploi grâce à une analyse multi-niveaux et comparée.

Mots-clés : handicap ; emploi ; chômage ; action publique ; catégorisation

Lauréats 2026



▮ **Kim ATTIMON – « Discours, violences et constructions identitaires des femmes sourdes : analyse sociolinguistique des expériences de violences à l'intersection du genre et de la surdité », thèse en sciences du langage, sous la direction de Diane Bedouin**

Le nombre de personnes présentant des limitations auditives en France est estimé à 10 millions (DREES, 2014), dont 7 millions sont sourdes ou malentendantes et 500 000 présentant une surdité profonde ou sévère. La surdité est donc une réalité vécue par une partie non négligeable de nos concitoyens, dont la moitié sont des femmes.

Vingt ans après l'adoption de la loi du 11 février 2005 visant l'égalité des droits la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, des obstacles persistants limitent encore l'accès aux droits fondamentaux pour cette population (KERBOURC'H, 2009 ; DALLE-NAZEBI, 2009).

Les inégalités auxquelles sont confrontées les personnes sourdes permettent d'appréhender la diversité de leurs expériences vécues selon le moment d'apparition de la surdité, de son diagnostic, le mode de communication privilégié mais aussi la construction identitaire qui en découle. Pour autant, peu de travaux interrogent l'hétérogénéité de cette catégorie à partir d'autres variables (BEDOIN, 2018, 2024), notamment celle du genre (GERTZ, KELLY, HURWITZ, 2022). Ainsi la situation spécifique des femmes sourdes demeure largement méconnue et reste invisible à la fois dans les recherches sur la surdité et dans celles sur le genre. Ce constat est d'autant plus alarmant que les rares données disponibles suggèrent une surexposition des femmes sourdes aux violences (INPES, 2015).

Cette étude vise à combler ce manque en proposant d'étudier les expériences de violences vécues par les femmes sourdes, à travers une approche sociolinguistique, centrée sur leurs discours et représentations.

L'objectif de ce travail est de permettre de mieux comprendre comment l'intersection entre genre et surdité structure les expériences, les récits et les représentations des violences chez les femmes sourdes, ainsi que leurs effets sur leurs identités et parcours sociaux.

La méthodologie adoptée est qualitative et s'inscrit dans une démarche de recherche interactionniste (GOFFMAN, 1975), intersectionnelle (CRENSHAW, 2005) et participative (CAMDEN & PONCET, 2014). Elle s'appuie sur un terrain comparatif mené en France et au Québec, au sein de deux associations dirigées par des femmes sourdes et accompagnant des victimes.

Les résultats attendus contribueront à enrichir les connaissances sur les expériences spécifiques des femmes sourdes et à mieux comprendre les facteurs sociaux, linguistiques et institutionnels influençant leur accès aux droits, leur inclusion et leur participation sociale. Ce projet vise également à contribuer aux réflexions internationales sur les violences en lien avec le genre, le handicap et l'appartenance à une minorité linguistique et culturelle.

Mots-clés : surdité, violences de genre, sociolinguistique, connaissances des publics

✎ **Anastajiva SILOVA – « Faire famille avec la maladie de Huntington : parcours de vie et dynamiques relationnelles face à la perte d'autonomie précoce et au handicap rare », thèse en sociologie, sous la direction d'Isabelle Mallon et de Benjamin Derbez**

Contexte La Maladie de Huntington est une **maladie génétique héréditaire rare**. Elle touche environ 6 000 personnes en France, et plus de 12 000 personnes sont porteuses de la mutation génétique sans manifester de symptômes actuellement. La maladie est transmise sur un mode autosomique dominant, c'est-à-dire qu'un **parent porteur de la mutation peut transmettre la maladie à son enfant** dans 50 % des cas. Les symptômes cliniques se manifestent par des **troubles moteurs, cognitifs et psychiatriques**, les premiers signes apparaissant généralement entre 30 et 50 ans. L'évolution de la maladie est progressive et conduit, au fil des années, à une **perte croissante d'autonomie** dans les activités de la vie quotidienne et, dans certains cas, à des situations de handicap rare nécessitant un **accompagnement médico-social** spécifique. Cette perte d'autonomie intervient souvent à un **âge relativement précoce** au regard des parcours de vie attendus, ce qui peut fragiliser les trajectoires professionnelles, familiales et sociales des personnes concernées et de leurs proches. Depuis 1993, il existe un **test génétique** présymptomatique permettant de prédire l'apparition de la maladie. À ce jour, **aucun traitement curatif** n'est disponible (Inserm, Institut du Cerveau). **L'expérience de la maladie** de Huntington s'inscrit, comme celle des autres maladies chroniques, dans une temporalité longue, au cours de laquelle la personne et sa famille sont confrontées à de multiples formes d'incertitude (Mulot, 2011). Pourtant, nos connaissances sur le vécu individuel et familial restent limitées, car la plupart des recherches en sciences sociales se focalisent sur le test présymptomatique (Bonnard et al., 2019 ; Durr et al., 2012 ; Cox, 2003 ; Benjamin et al., 1994). Or, analyser l'expérience dans la durée est essentiel pour comprendre les trajectoires de la maladie (Strauss, 1985), ainsi que les parcours biographiques et les relations familiales. En effet, survenant généralement à l'âge adulte, la maladie intervient à des moments clés de la vie et reconfigure les rôles familiaux, les relations d'aide, ainsi que les interactions avec les dispositifs de soins et d'accompagnement liés à la perte progressive d'autonomie.

Objectifs Cette recherche se situe à l'intersection des sociologies de la famille, des parcours de vie et de la santé. Elle vise à mieux comprendre les trajectoires de vie des personnes concernées par la maladie de Huntington, de leurs proches et des aidants familiaux, dans un contexte marqué par la survenue relativement précoce d'une perte d'autonomie liée à un handicap rare. L'objectif est, en répondant aux questions « Comment se transforment les relations familiales au fil de la trajectoire de maladie ? Comment se nouent et se dénouent les tensions comme les solidarités familiales entraînées par la maladie, à ses différentes étapes ? », de saisir les dynamiques relationnelles au sein de la famille provoquées par la présence — passée, vécue ou anticipée — de la maladie. L'analyse des dilemmes moraux, de la circulation de l'information et des bifurcations au cours des trajectoires de vie permettra également de mieux comprendre comment les situations de perte d'autonomie et de handicap reconfigurent les rôles familiaux et les formes de soutien entre proches.

Méthodes Afin d'analyser non seulement l'inscription de l'expérience de la maladie dans la biographie individuelle, mais également son intégration dans la trajectoire familiale en tant qu'entité sociale distincte, dotée de sa propre histoire, de ses accords et de ses discordances, la recherche mettra en œuvre 25 monographies de familles confrontées à la maladie de Huntington, soit environ 60 entretiens semi-directifs. L'analyse des données recueillies sera menée selon une approche inductive de la théorie ancrée (Glaser & Strauss, 1999).

Perspectives En analysant les trajectoires de maladie, les dilemmes moraux, la circulation de l'information génétique et les théories profanes au sein des familles, cette recherche met en lumière la manière dont la perte progressive d'autonomie et les situations de handicap rare reconfigurent les relations familiales et les parcours de vie. Elle permet également d'éclairer les formes d'entraide, d'accompagnement et d'adaptation développées par les proches face à ces situations. Au-delà de son apport scientifique, cette recherche vise à éclairer la réflexion des acteurs institutionnels et des décideurs publics. Une meilleure compréhension des expériences des personnes concernées et de leurs proches peut contribuer à adapter les dispositifs d'accompagnement et à renforcer le soutien aux familles confrontées à une maladie génétique rare marquée par une perte d'autonomie précoce.

Mots-clés : handicap rare, parcours de vie, aidants, sociologie

▮ Ayano YONEKURA – « Entre inclusion productive et restriction sociale : l’articulation travail-famille des travailleuses migrantes du care auprès des personnes âgées au Japon et en France », thèse en sociologie, sous la direction de Claire Schiff et Wako Asato

CONTEXTE Le vieillissement des populations en France et au Japon a conduit à l'expansion et à la restructuration des systèmes de prise en charge de la perte d'autonomie. Ces réformes ont renforcé l'intervention publique dans la régulation et le financement du care, tout en standardisant l'organisation du travail et les mécanismes de maîtrise des coûts. Les femmes migrantes occupent une place importante dans ce secteur. Leur intégration dépend toutefois non seulement des dynamiques du marché du travail, mais aussi des régimes migratoires qui encadrent l'accès à l'emploi, la stabilité du séjour et les possibilités de fonder une famille ou de faire venir ses proches. À ce titre les deux pays présentent des configurations contrastées : en France, de nombreuses femmes migrent au titre du regroupement familial avant d'accéder aux métiers du care ; au Japon, elles sont recrutées selon des procédures très sélectives directement comme travailleuses sous des statuts temporaires limitant l'installation durable. Malgré les travaux de recherche sur les chaînes globales du care qui ont contribué à visibiliser les conditions de travail et de vie de ces femmes, les effets conjoints des politiques du care et des régimes migratoires sur les trajectoires des migrantes restent peu étudiés de manière comparative.

OBJECTIFS Ce projet analyse comment régimes migratoires et politiques du grand âge structurent conjointement les trajectoires des travailleuses migrantes du care en France et au Japon. Il examine comment les cadres institutionnels organisent l'entrée sur le territoire, l'accès à l'emploi et les possibilités d'établir une famille, en analysant les effets intersectionnels du statut migratoire, des conditions de séjour et des expériences de discrimination sur les projets de vie. Il étudie également la manière dont les migrantes vivent, adoptent et reconfigurent ces contraintes, ainsi que leurs effets sur les horizons de mobilité sociale. Ce faisant, il propose une relecture des chaînes du care en y intégrant le rôle structurant des politiques publiques nationales.

MÉTHODES La recherche s'inscrit dans une démarche de comparaison transnationale, situant la France et le Japon au sein d'une même dynamique de mondialisation du travail du care tout en analysant leurs traductions institutionnelles et intimes différenciées. Elle combine une analyse des cadres juridiques et des instruments de régulation encadrant la migration et la prise en charge de la perte d'autonomie, ainsi que l'exploitation de données statistiques nationales, avec une enquête qualitative fondée sur des entretiens biographiques approfondis auprès d'une trentaine de travailleuses migrantes dans chaque pays. L'approche biographique permet d'articuler configurations institutionnelles et trajectoires individuelles, en analysant la manière dont les contraintes structurelles s'inscrivent dans les temporalités de vie et sont perçues et négociées par les actrices.

PERSPECTIVES Le projet montre comment les États assurent une inclusion fonctionnelle des migrantes dans les systèmes de care tout en limitant leur stabilisation familiale et leur pleine reconnaissance sociale. En comparant la France et le Japon, la recherche met en lumière comment chaque pays, malgré des configurations distinctes, repose sur le travail de ces femmes tout en contraignant différemment leur sphère intime. En articulant sphères productive et reproductive, trop souvent dissociées dans les études du care comme dans les études migratoires, il contribue à complexifier les approches en termes de chaînes globales du care et renouvelle la sociologie comparée des politiques sociales et des migrations. Les résultats alimenteront les débats sur la soutenabilité des systèmes de care ainsi que sur les conditions institutionnelles nécessaires à des trajectoires professionnelles et familiales durables et reconnues.

Mots-clés : care, professionnels, personnes âgées, migration, France-Japon

Adrien CARPENTIER – « Les ambivalences du secteur protégé au prisme du capitalisme sanitaire : entre politiques inclusives, protection et performance économique », thèse en économie, sous la direction de Philippe Batifoulier

Cette thèse s'inscrit dans le cadre d'une recherche évaluative des politiques inclusives en matière d'emploi, en étudiant le cas du « travail protégé ». Ce secteur, incarné par les établissements de service d'aide par le travail (ESAT) se transforme radicalement au gré des politiques inclusives qui viennent favoriser une plus grande professionnalisation et une plus grande productivité de ces établissements sans observer pour autant une augmentation majeure des taux d'insertion. Les politiques inclusives pensées au départ comme un mouvement vers la désinstitutionnalisation, transforment le secteur protégé sans le mettre en péril. Paradoxalement, ce secteur est conforté dans ses missions et se voit désormais financé par la sécurité sociale via la branche autonomie. Ainsi, cette thèse d'économie entend conjuguer des analyses multiniveaux pour comprendre les transformations à l'œuvre au sein du secteur protégé et le rôle de ce dernier quant au marché du travail. D'abord, à l'échelle macro-économique et institutionnelle (CNSA, ARS, MDPH...) en examinant le rôle des financeurs publics et leurs fonctions de pilotage et de régulateurs des politiques inclusives au sein du secteur protégé. Puis, au niveau méso-économique, au sein des associations gestionnaires qui tentent de concilier inclusion et travail protégé à travers une dynamique toujours plus professionnalisante du secteur. Cette partie vise à comprendre comment les impératifs économiques ainsi que les financements contractuels configurent les pratiques professionnelles et les modes de gestion de ce secteur médico-social. Enfin, à un niveau microéconomique, cette thèse analyse la rationalité des acteurs face au changement institutionnel. En ce sens, cette recherche comporte une dimension typologique et sociologique des trajectoires professionnelles des travailleurs handicapés qui exercent en ESAT dans le but de saisir les expériences de travail et les effets différenciés de l'inclusion selon les profils. En articulant ces niveaux d'analyse, cette recherche permet d'éclairer les logiques économiques qui sous-tendent les politiques sociales et d'insertion du handicap. Enfin, la thèse a vocation à s'insérer dans les approches récentes du capitalisme sanitaire qui mettent l'accent sur la manière dont l'Etat agit non comme un rempart face à l'emprise capitaliste dans les secteurs de la santé et de la protection sociale, mais plutôt comme un facilitateur de cette expansion. Cette perspective de recherche met en lumière les dynamiques du capitalisme qui fondent la gouvernance du secteur protégé en faisant de celui-ci une « protection sociale » qui est organisée par rapport aux besoins du marché du travail plutôt qu'en régulation de ce dernier. Une méthodologie mixte capable d'emprunter autant à l'économie, à la sociologie qu'à l'histoire est privilégiée pour cette thèse.

Mots-clés : ESAT, travail, inclusion, handicap, économie

▼ **Lisa TRIPLET – « Trajectoires et mobilités des aides-soignantes : quel(s) espace(s) de promotion socioprofessionnelle ? », thèse en sociologie, sous la direction de Manuel Schotté et Jingyue Wing-Bongioanni**

Si les possibilités de carrières des aides-soignantes sont régulièrement citées comme levier d'attractivité du métier (Cour des comptes, 2021), leurs trajectoires professionnelles restent insuffisamment documentées, souvent traitées à la marge de recherches plus générales ou limitées au milieu hospitalier (Lert et al., 1997 ; Arborio, 2012 [2001]). Outre-Manche, si les travaux portant sur les mobilités et carrières des aides-soignantes sont plus nombreux (Ribas, Dill et Cohen, 2012 ; Snyder, Dahal et Frogner, 2018), ils ont souvent pour objectif de déterminer les facteurs de turnover (Castle, 2008 ; Rosen et al., 2011), ce qui a été le sujet de quelques écrits francophones (Martin et Ramos-Gorand, 2017 ; Plault et Xing-Bongioanni, 2024).

Cette thèse vise à combler ce manque en étudiant les trajectoires et mobilités des aides-soignantes. Elle cherche à répondre à trois questions : l'entrée dans ce métier peut-elle constituer une voie de promotion socioprofessionnelle ? Comment les politiques de formation et d'emploi locales interagissent-elles avec des facteurs individuels et institutionnels pour modeler les carrières ? Observe-t-on des différences importantes de mobilité selon les secteurs d'exercice (sanitaire, vieillissement, handicap, domicile) ?

Cette thèse mobilise une méthodologie mixte. Le volet quantitatif consiste en l'exploitation de bases administratives longitudinales, notamment le panel issu des Déclarations Annuelles des Données Sociales dites DADS (aujourd'hui Base Tous Salariés [BTS]), et plus largement les fichiers « Salariés » des DADS/BTS, accessibles via le Centre d'Accès Sécurisé aux Données (CASD). L'enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions de santé, ainsi que l'enquête Emploi en continu (EEC) ont également été ponctuellement exploitées.

Le matériau qualitatif combine entretiens biographiques auprès d'un corpus raisonné d'aides-soignantes (n = 35), un terrain approfondi au sein d'un EHPAD associatif d'Île-de-France, et certains entretiens complémentaires auprès d'intervenant-es en IFAS, IFSI, cadres de santé ou responsables du recrutement dans des structures du médico-social (n = 5). Une analyse de seconde main a également été faite sur plusieurs entretiens effectués dans le cadre d'autres projets de recherche (n = 15).

Les premières analyses montrent que le secteur d'entrée dans le métier modèle l'espace des possibles au-delà des caractéristiques sociodémographiques : le sanitaire, le vieillissement et le handicap constituent ainsi trois espaces professionnels distincts aux logiques propres. Elles mettent également en lumière des trajectoires genrées contrastées : les hommes se trouvent dans une situation polarisée, avec une probabilité plus forte à la fois de mobilité ascendante et de sortie du secteur vers des emplois peu qualifiés. Les résultats issus de cette recherche visent à nourrir la littérature sociologique, en particulier les champs des professions, du travail, du genre. Elle participe aux débats scientifiques internationaux sur les mobilités professionnelles dans le secteur médico-social. Cette thèse vise également à informer les acteurs institutionnels, associatifs et politiques des facteurs influençant des problématiques lourdes au sein du secteur médico-social : turnover du personnel soignant, refus de CDI, pénurie de main d'œuvre, manque d'attractivité du métier d'aide-soignante.

Mots-clés : aides-soignantes, attractivité des métiers, mobilités professionnelles,